DGRH
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES HUMAINES
FA'ATERERA'A RAHI NO TE FEIĀ RAVE 'OHIPA A TE HAU

Les voies d'accès à la fonction publique pour les personnes bénéficiaires d'une RTH

CONDITIONS D'ACCES

Limite d'âge

- Age minimum: 18 ans au 1er janvier de l'année du concours
- Age limite: 62 ans au 1er janvier de l'année de concours (sauf statuts particuliers)

Diplômes

- BEPC, BEP, CAP, DNB minimum requis

Autres

- Notification de la COTOREP pour l'attribution d'une RTH
- Nationalité française
- Jouir de ses droits civiques
- Extrait de casier judicaire (bulletin n°2) vierge
- Pas d'irrégularité vis à vis du service national

1

CANDIDATURE SUITE À UNE OFFRE

Vous pouvez consulter la plateforme Aravihi pour connaître les postes vacants dans l'administration et déposer votre candidature en ligne.

2

CANDIDATURE PAR VOIE DE CONCOURS

Vous pouvez faire reconnaitre vos diplômes et bénéficier d'aménagements adaptés à votre handicap pour les épreuves de concours.

3

CANDIDATURE EN RECRUTEMENT DIRECT

Vous pouvez remplir un dossier de candidature pour un recrutement sans concours en qualité de fonctionnaire stagiaire pendant 2 ans.

Quel que soit votre projet professionnel, la DGRH met à votre disposition une personne qui a pour mission de vous écouter, de vous informer et de vous orienter, afin de faciliter votre intégration dans la fonction publique territoriale.

CONTACTEZ NOUS

rtrh.dgrh@administration.gov.pf
40 47 79 95 ou 40 47 79 00